



BILAN 2024

Multi-accueil intercommunal « les p'tits loups »

Association ADMR des Dolmens JRS
9 rue Clément Ader – 35150 JANZE

I. PREAMBULE

Ce document présente le bilan de fonctionnement annuel 2024 du multi-accueil les p'tits loups, tel que prévu par la convention valant mandatement par la communauté de communes Roche aux fées communauté (désignée sous le libellé RAFCOM) de l'association ADMR des Dolmens JRS chargée d'assurer sur le territoire de la communauté de communes au titre du service social d'intérêt économique général « petite enfance » la gestion du multi-accueil communautaire.

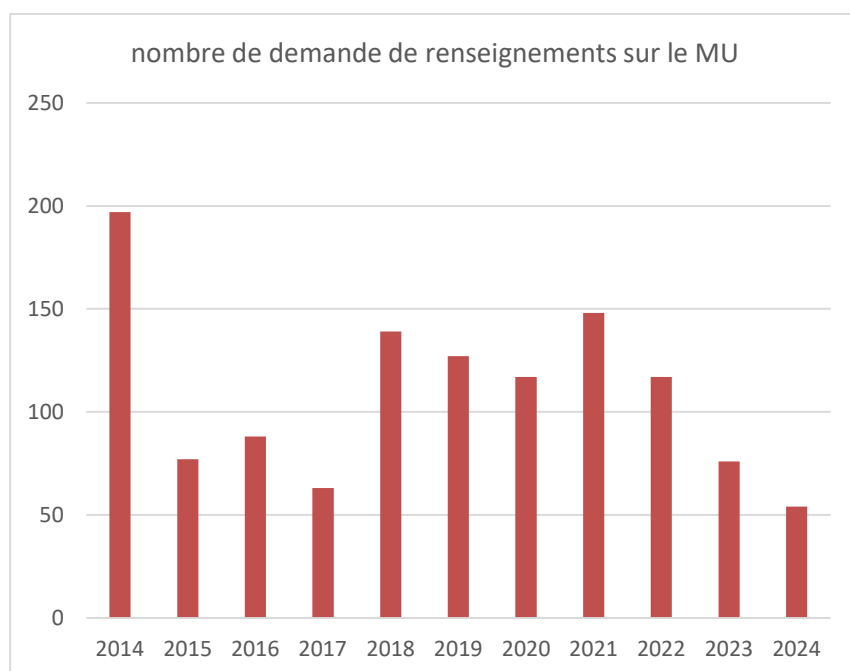
II. BILAN DE L'ACTIVITE

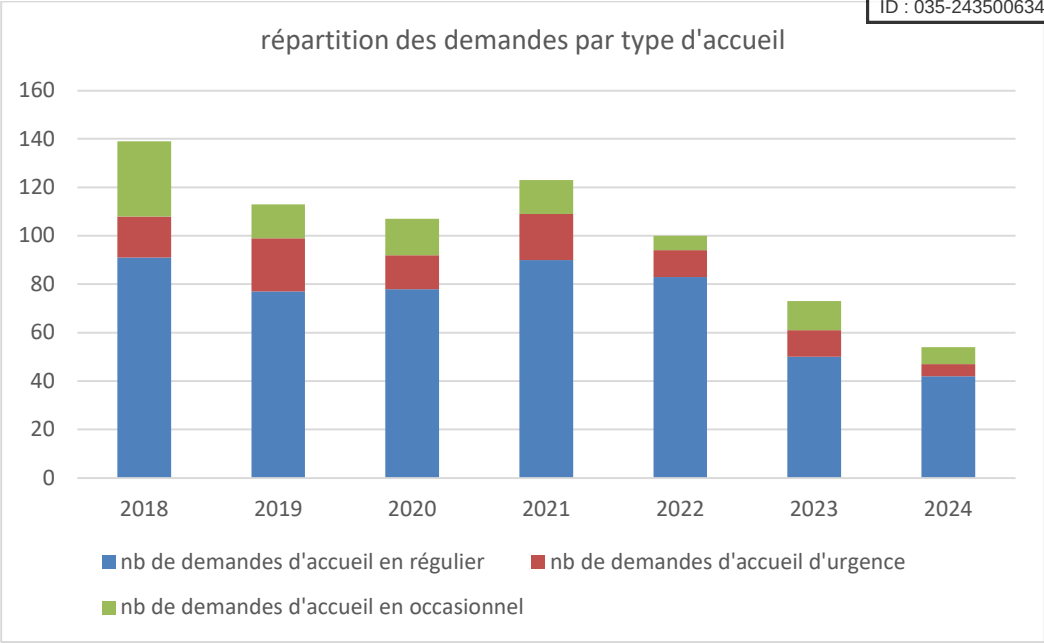
A. BILAN GENERAL

Le multi-accueil réceptionne des demandes de renseignement, par téléphone, par mail, par des visites ou bien via le formulaire de contact du site internet de la fédération.

Ce sont 54 sollicitations qui ont été enregistrées en 2024, soit le chiffre le plus faible depuis l'ouverture du service. Ce chiffre s'explique par le ralentissement de la natalité ainsi que le développement de l'offre d'accueil (à travers des micro-crèches PAJE notamment). Une partie seulement a donné lieu à un examen par la commission d'attribution des places suite au dépôt d'un dossier de demande de pré-inscription et d'un rendez-vous avec la directrice du multi-accueil. Lors de ce rendez-vous, celle-ci vérifie et valide le respect des conditions d'accueil avec les parents. A noter que 78 % des demandes en 2024 ont porté sur l'accueil régulier.

Le graphique ci-dessous illustre le volume de ces demandes d'information :





1. Gestion des places

Les enfants accueillis en 2024 l’ont été suite à des décisions de la commission d’attribution des places réunissant : la directrice du multi-accueil Mme LE THENO, la coordinatrice petite enfance-jeunesse Mme WEHRUNG ou une animatrice du RPE, et l’élue en charge de la petite enfance à RAFCOM Mme RUPIN, ainsi que la directrice de l’association Mme PEYROUSET. A noter que RAFCOM a souhaité mettre en place en 2020 une commission d’attribution des places commune au multi-accueil et à la micro-crèche de MARCILLE-ROBERT. En 2024, deux commissions ont été organisées :

- En mars 2024 : pour les entrées prévues en septembre. 17 demandes ont été examinées.

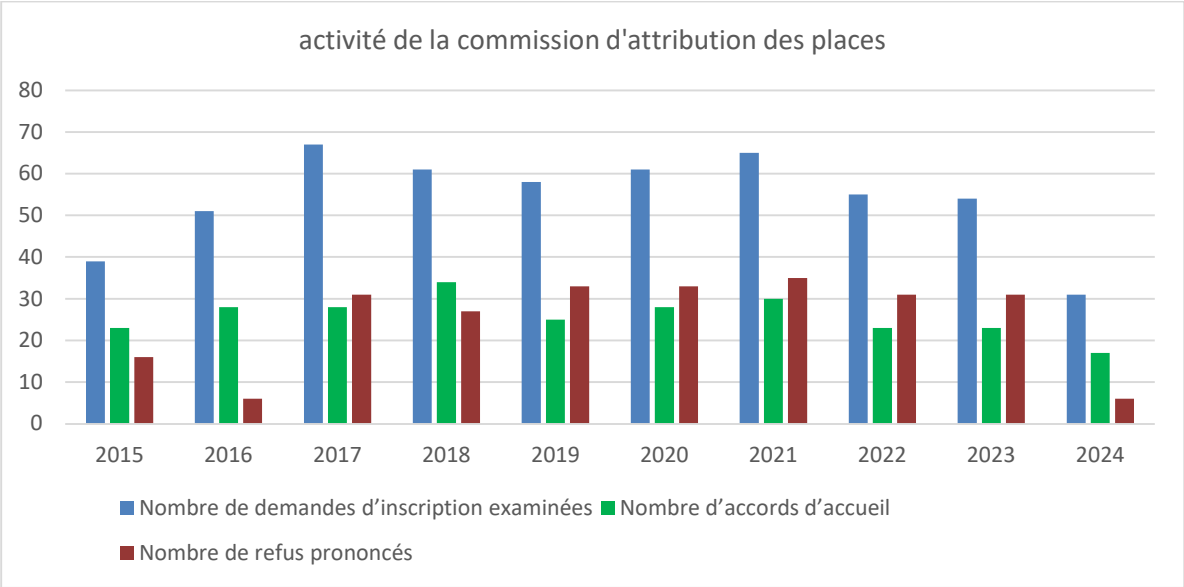
Type de demande examinée	Nombre	Décision de la commission	Décision de la famille pour suite à donner
Accueil régulier (nouveau dossier)	13	11 accords 1 refus 1 en LA	9 accords 2 absences de réponse
Demande d’augmentation de contrat	4	4 accords	4 accords
	17	15 Accords 1 refus	13 accords

- En octobre 2024, pour les entrées prévues en janvier 2025, 12 demandes ont été examinées.

Type de demande examinée	Nombre	décision de la commission	décision de la famille pour suite à donner
Accueil régulier (nouveau dossier)	10	1 accord 4 refus 2 propositions en occasionnel	1 refus 1 LA refus 2 ok en occ

		3 en d'attente	
Demande d'augmentation de contrat	2	1 accord 1 proposition en occasionnel	2 accords

L'analyse de **l'activité de la commission d'attribution des places depuis la création** du multi-accueil montre une nette diminution du nombre de demandes, à rapprocher de la diminution du nombre de contacts.



Pas de nounou dating organisé en commun en 2024, faute de besoin identifié.

2. Composition de l'équipe professionnelle

Au 31 décembre 2024, la composition de l'équipe professionnelle du multi-accueil était la suivante :

Nom-prénom	Fonction	Temps de travail
LE THENO Valérie	Directrice	100%
COLLET Julie	Educatrice de jeunes enfants	100%
COGREL Marie	Educatrice de jeunes enfants	80 %
GUERIN Marie	Auxiliaire de puériculture	100%
MARCHAND Hélène	Assistante petite enfance	100%
ROSSIGNOL Céline	Assistante petite enfance	100%
LOUESSARD Frédérique	Assistante petite enfance	90%
ROUYER Marie	Assistante petite enfance	80%
GUILLERY Delphine	Assistante petite enfance	90%
AUBERT Delphine	Infirmière RSAI (référente santé accueil inclusif)	30%
TOTAL		8.7 ETP

La psychomotricienne a quitté l'association à l'automne et n'a pas été remplacée.
L'équipe s'est réunie mensuellement et a bénéficié de 4 séances d'analyse de pratique en 2024.

B. DONNEES QUANTITATIVES RELATIVES A L'ACCUEIL DES ENFANTS

1. **Activité globale**

L'année 2024 s'inscrit dans la poursuite de reprise d'activité post-COVID, dans un contexte de diminution de la demande.

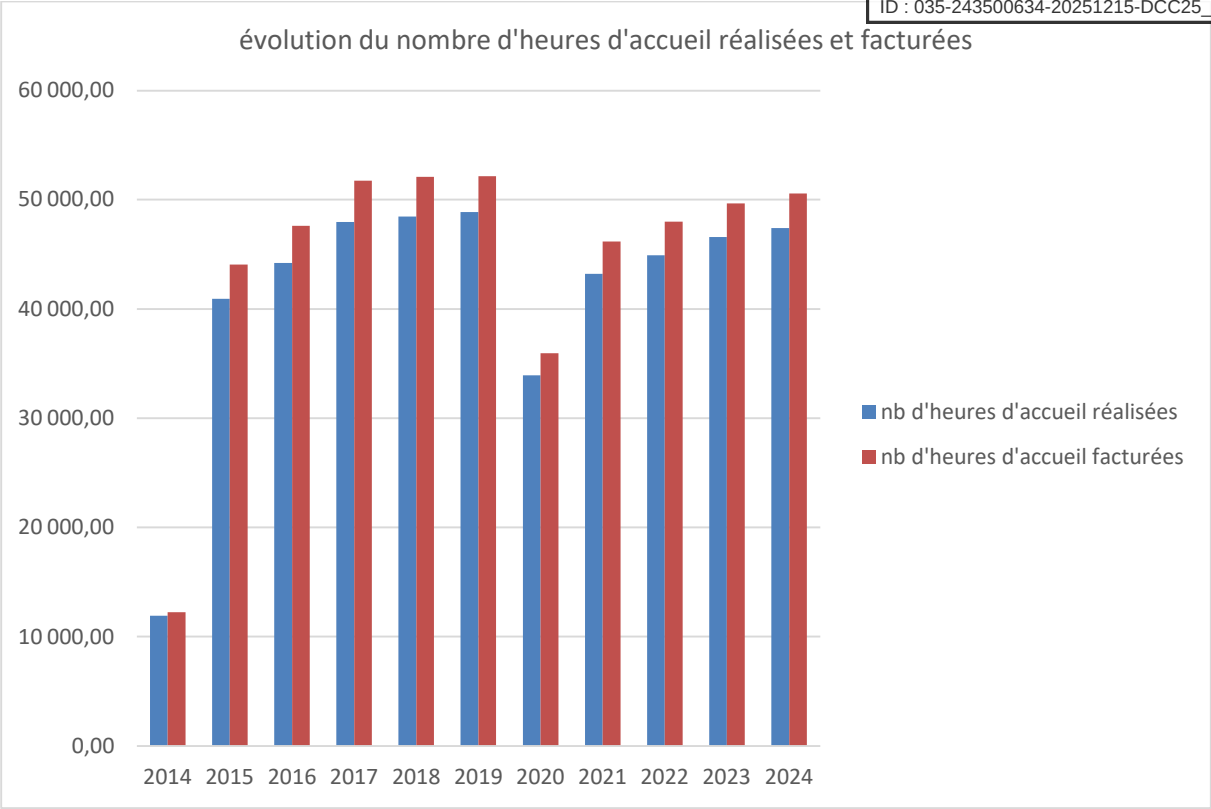
a) **Les volumes d'heures d'accueil réalisées et facturées**

2024	nombre d'enfant s inscrits par mois	potentiel de jours d'ouvertu re	potentiel en heures d'ouverture	nombre d'heures réalisées =heures de présence réelles	nb d'heures d'accueil régulier	nombre d'heure s d'adapt ation	nb d'heure s urgence	nb d'heures accueil occasionnel
janvier	50	21,00	5 439,00	4 363,74	4 150,48	15,00	19,38	178,88
février	46	21,00	5 439,00	4 467,95	4 308,75	1,25	0,00	157,95
mars	47	21,00	5 439,00	4 414,50	4 157,87	5,46	0,00	251,17
avril	51	21,00	5 439,00	4 458,21	4 191,76	7,74	5,03	253,68
mai	51	17,00	4 403,00	3 769,31	3 515,57	2,02	4,17	247,55
juin	48	20,00	5 180,00	4 312,77	4 002,51	3,26	0,00	307,00
juillet	55	23,00	5 957,00	4 628,76	3 943,58	13,36	9,37	662,45
août	54	7,00	1 813,00	1 121,39	1 040,00	31,79	0,00	49,60
septembre	41	21,00	5 439,00	4 042,77	3 979,70	11,78	15,78	35,51
octobre	45	23,00	5 957,00	4 550,28	4 390,08	5,95	75,11	79,14
novembre	43	18,00	4 662,00	3 877,17	3 785,03	0,00	18,03	74,11
décembre	40	17,00	4 205,00	3 385,01	3 338,87	0,00	0,00	46,14
total	571	230,00	59 372,00	47 391,86	44 804,20	97,61	146,87	2343,18

2024	taux d'occupation par rapport aux heures réalisées en %	nombre d'heures facturées	taux d'occupation par rapport aux heures facturées en %	heures facturées/heures réalisées
Janvier	80,23%	4 741,25	87,17%	108,7%
Février	82,15%	4 769,00	87,68%	106,7%
Mars	81,16%	4 733,28	87,02%	107,2%
Avril	81,97%	4 739,00	87,13%	106,3%
Mai	85,61%	3 959,00	89,92%	105,0%
Juin	83,26%	4 597,50	88,75%	106,6%
Juillet	77,70%	4 960,50	83,27%	107,2%
Aout	61,85%	1 154,00	63,65%	102,9%
Septembre	74,33%	4 296,50	78,99%	106,3%
Octobre	76,39%	4 885,50	82,01%	107,4%
Novembre	83,17%	4 118,25	88,34%	106,2%
Décembre	80,50%	3 607,75	85,80%	106,6%
total	79,03%	50 561,53	84,1%	106,69%

Les nombres d’heures d’accueil réalisées et facturées sont inférieurs aux prévisions initiales (établies avant la crise sanitaire) mais supérieures aux prévisions établies en 2023 dans le cadre de l’avenant.

2024	Activité prévue (volume inscrit dans la convention de mandatement)	Activité réelle
Heures d’accueil réalisées	48 489 / 46 360	47 391,86
Heures d’accueil facturées	51 265 / 49 600	50 561,53



b) Le volume des heures d'absence

Le tableau ci-dessous compare les heures planifiées par la directrice au regard des contrats d'accueil souscrits par les familles, et les heures d'accueil effectivement réalisées de 2019 à 2024 :

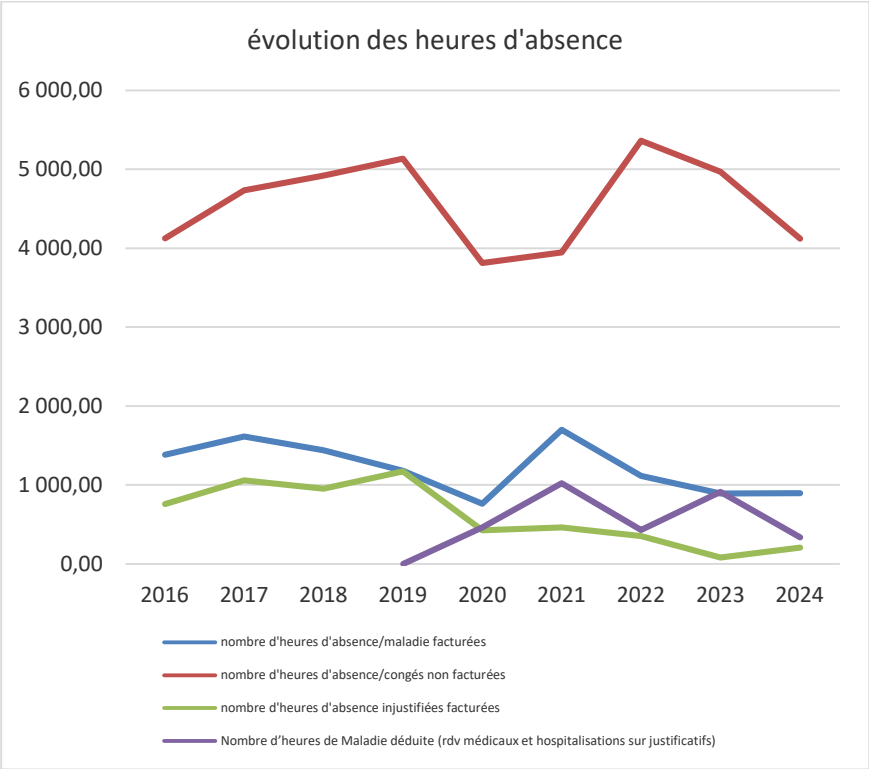
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Heures planifiées	51 525	51 468	50 055	50 019	49 965	49 600
Taux de fréquentation planifié	75,00%	97,73%	89,50%	85,40%	83,88%	83,54%
Heures d'accueil réalisées	48 857	33 923	43 205	44 919	46 581	47 391

Malgré ces prévisions de remplissage, de nombreuses absences sont constatées.

L'analyse des absences depuis 2020 permet de situer l'année 2024 par rapport à la tendance constatée depuis la crise sanitaire :

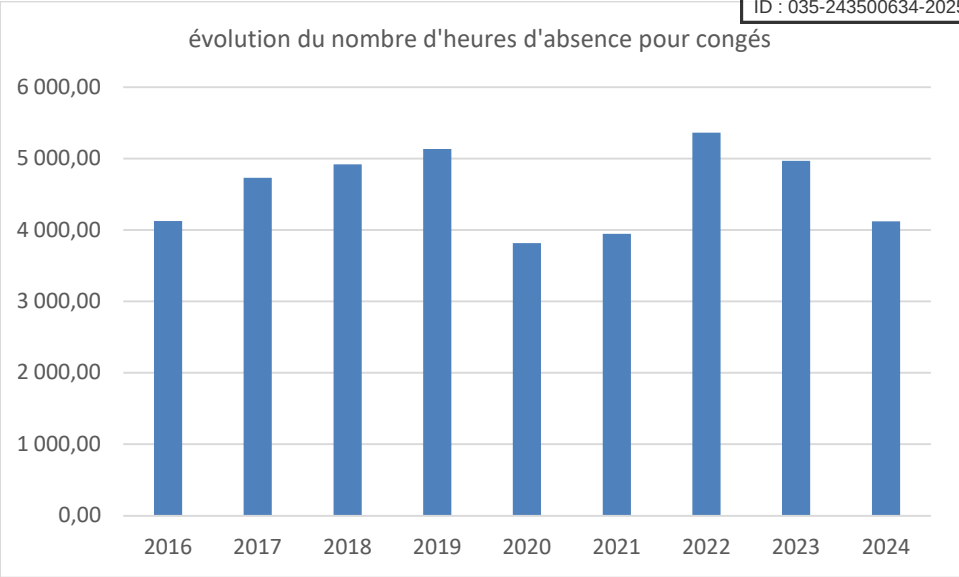
	2020	2021	2022	2023	2024
nombre d'heures d'absence/maladie facturées	764,23	1 698,04	1 113,37	890,26	895,25
nombre d'heures d'absence/congés non facturées	3 815,17	3 944,46	5 363,25	4 970,45	4 120,00

nombre d'heures d'absence injustifiées facturées	425,75	461,26	350,25	81,25	203,75
Nombre d'heures de Maladie déduite(à partir de la 2de journée d'abs, rdv médicaux, hospitalisations sur justificatifs)	460,00	1 022,50	428,00	910,65	334,00
Nombre d'heures d'absence liées au COVID	1 098,08	3 476,83	2 066,85	0,00	0,00



Pour rappel, la mesure adoptée en mars 2019 modifiant le nombre de jours de carence en cas d'absence lié à la maladie s'est traduit par une diminution du nombre d'heures d'absence facturées à ce motif (pour mémoire, la carence est passée de 3 à 1 jour). La tendance s'est poursuivie en 2020. Mais en 2021, nous avons connu une recrudescence des maladies chez les jeunes enfants (gastro, varicelle, bronchite et bronchiolite) expliqué par une surprotection des enfants en 2020 qui ont à nouveau été confrontés aux virus existants en 2021.

Enfin, une autre tendance est à noter. Il s'agit de l'augmentation des absences d'enfants pour motifs « congés ». Ces demandes sont prévues au règlement de fonctionnement, sans restriction de quantité. Seul un délai de prévenance est appliqué.



L'année 2024 se caractérise donc par un nombre de jours d'absence le plus faible depuis la crise sanitaire, d'où le nombre d'heures d'accueil en hausse !

c) Les taux d'occupation

En terme de taux d'occupation, le tableau ci-dessous présente l'évolution des dernières années :

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	SIEG 1	SIEG 1	SIEG 1	SIEG 1	SIEG 2	SIEG 2	SIEG 2	SIEG 2
Taux d'occupation relatif aux d'heures réalisées	69,4%	70,8%	70,9%	64,4%	77,2%	76,7%	77,6%	79,03%
Taux d'occupation relatif aux d'heure facturées	74,9%	76,1%	75,9%	68,4%	82,5%	82,0%	83,4%	84,1%

2024 est l'année affichant les meilleurs taux d'occupation (en capacité modulée) depuis le début de la seconde convention de mandatement.

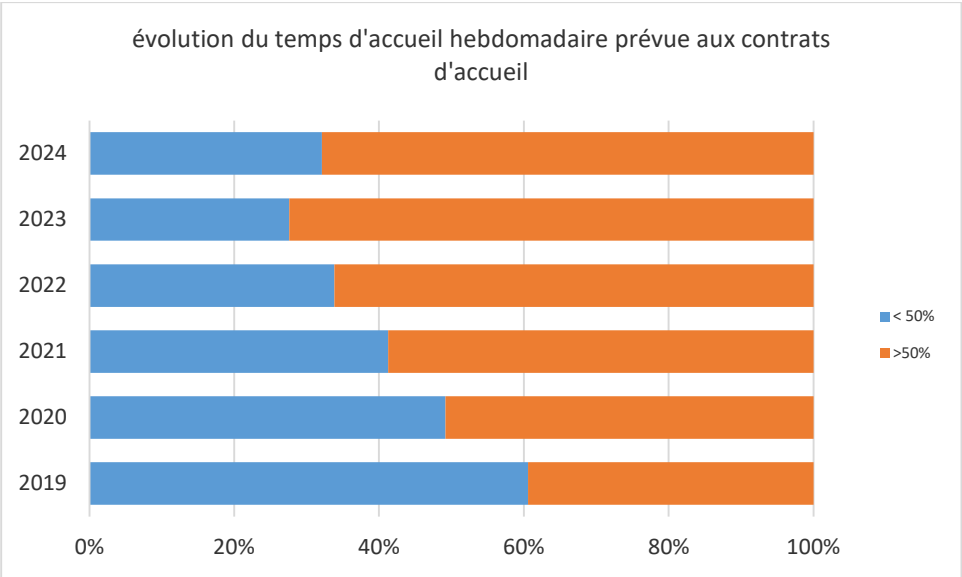
d) Les volumes d'accueil par type d'accueil

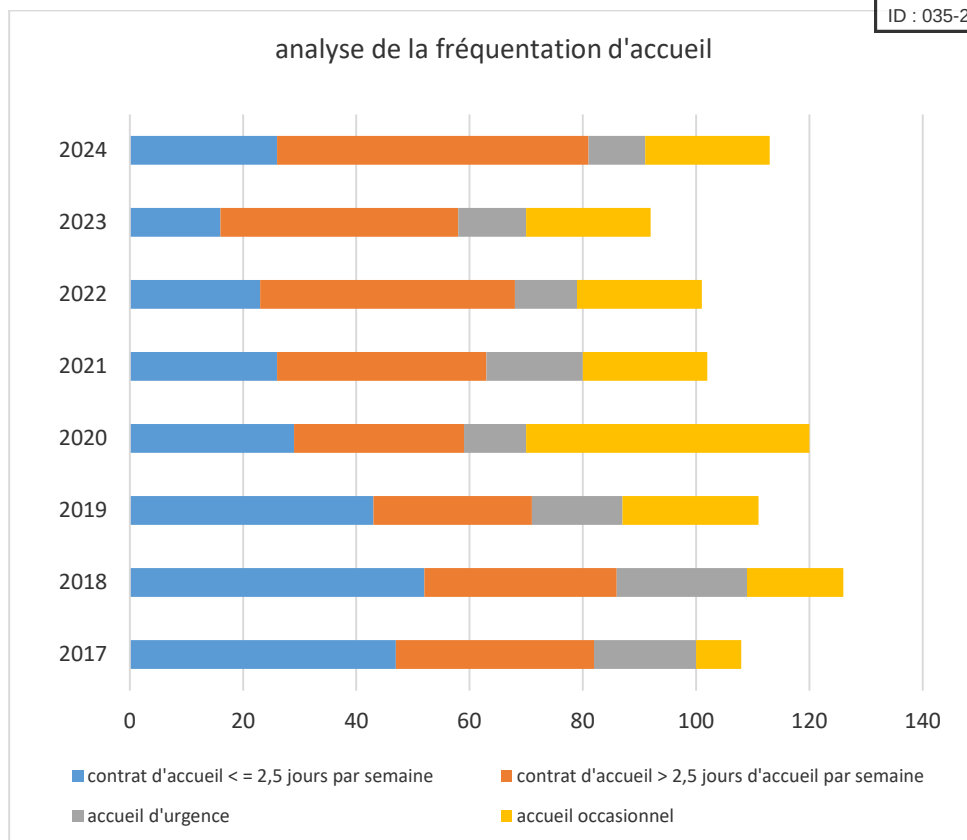
L'accueil régulier représente 94.5 % (89,9 % en 2023) des heures d'accueil réalisées tandis que l'accueil occasionnel est de 4.9 % (8,5 % en 2023).

Le tableau suivant récapitule les différents modes de fréquentation du multi-accueil prévus aux contrats d'accueil sur l'année 2024 :

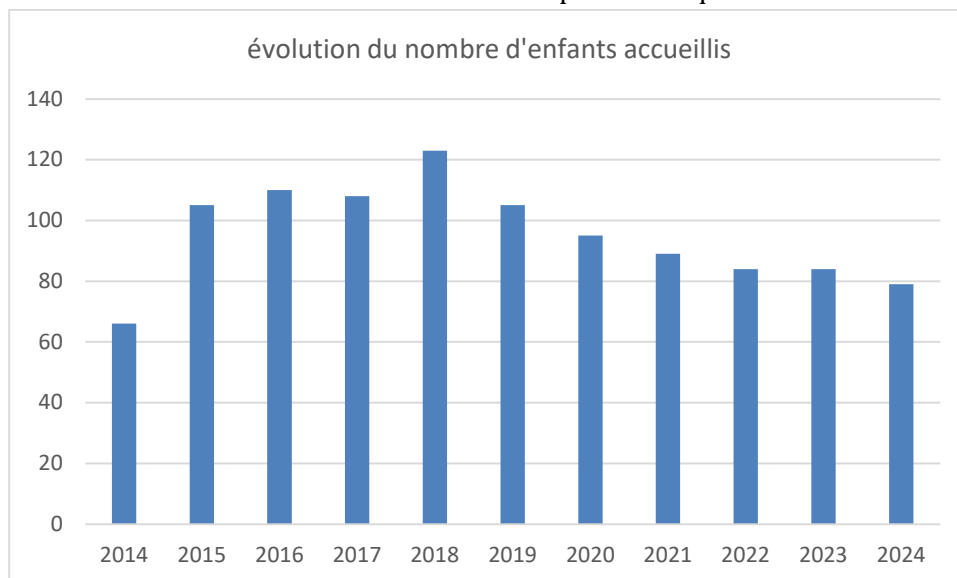
type d'accueil	nombre de jours d'accueil par semaine	nb d'enfants accueillis	proportion de temps d'accueil régulier		% correspondant en accueil régulier
			temps d'accueil	Nb d'enfants	
accueil régulier	1 jour	18	< 50%	26	32,1%
	2 jours	8	>50%	55	67,9%
	3 jours	10			
	4 jours	13			
	5 jours	32	total :	81	
accueil d'urgence		10			
accueil occasionnel		22			

L'analyse comparée des temps d'accueil prévus aux contrats d'accueil des dernières années montre une évolution nette vers des contrats hebdomadaires à plus de 50% plus importants (ce qui génère un impact fort en cas d'absence de ces enfants), même si 2024 marque un peu le pas.

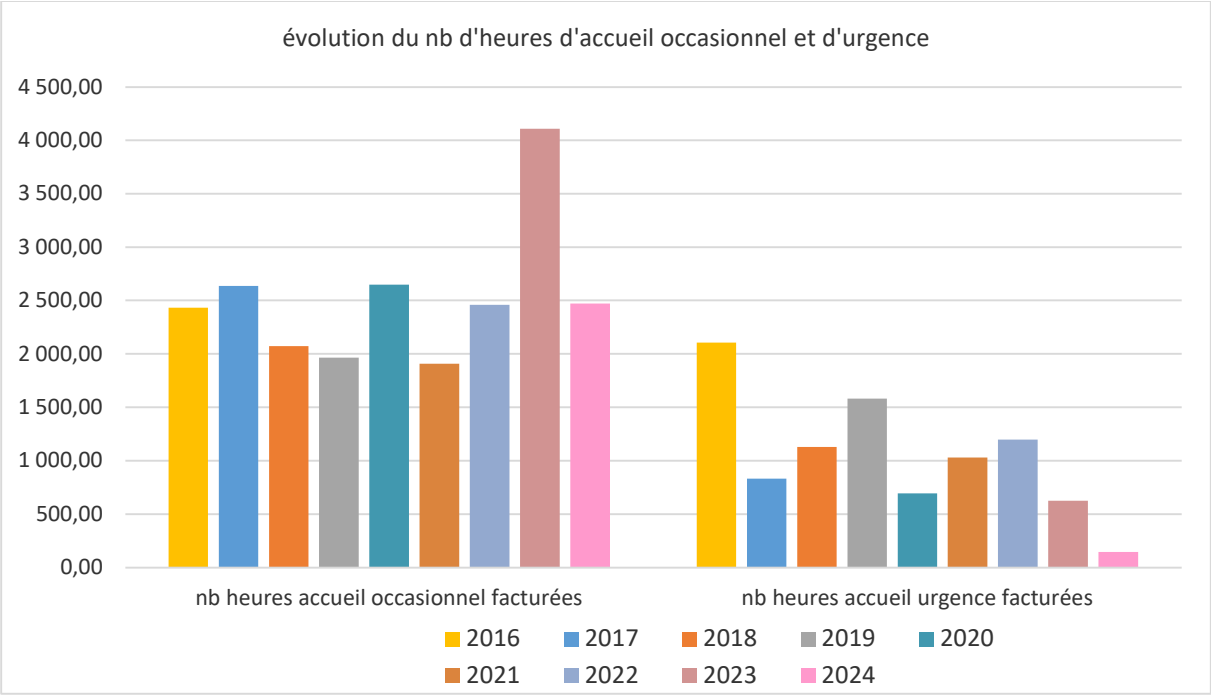
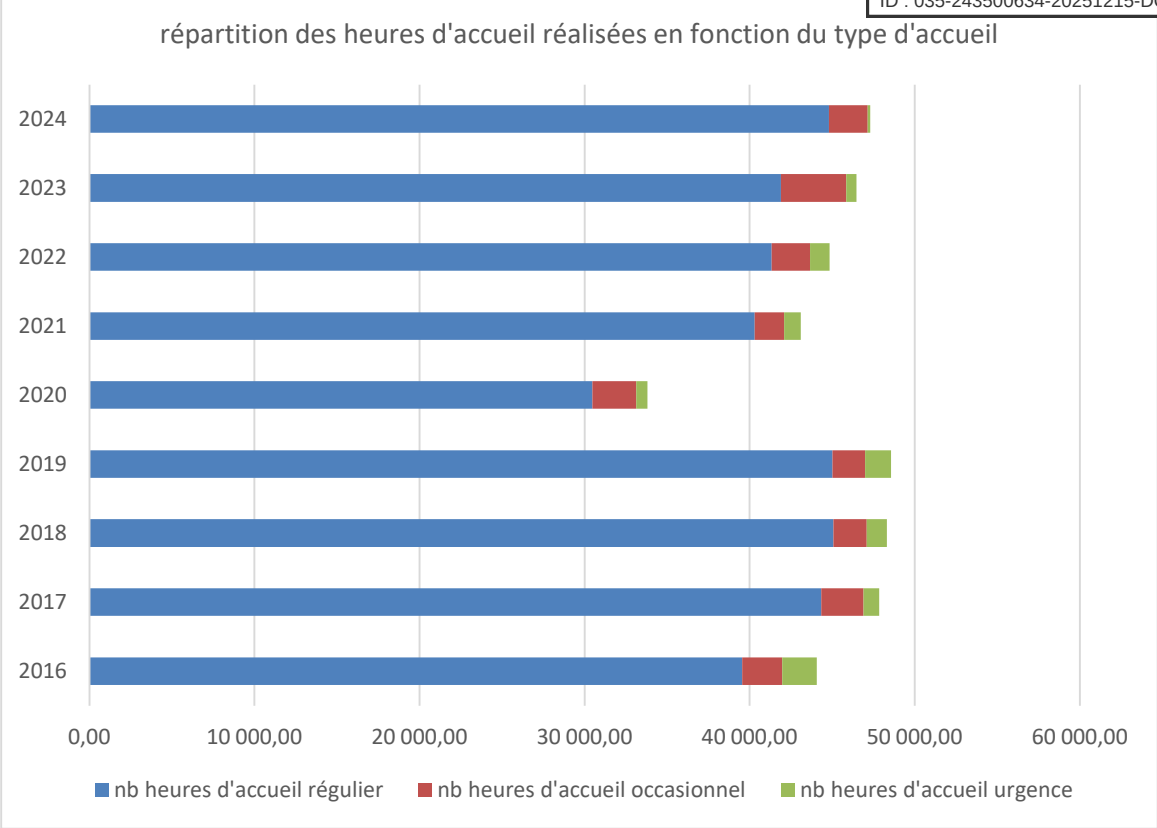




En 2024, le multi accueil a accueilli 71 familles et 79 enfants, ce qui correspond à des données en baisse par rapport à 2023 et surtout, au nombre le plus bas depuis l'ouverture. La tendance à accueillir moins d'enfants avec des contrats plus conséquents en volume d'heures est très nette.



En ce qui concerne l'accueil d'urgence et l'accueil occasionnel, l'année 2024 a vu une forte diminution.



2. Caractéristiques des enfants et de leur famille

- Situation familiale des parents

Voici la répartition des 71 familles en nombre et en pourcentages selon leur situation familiale :

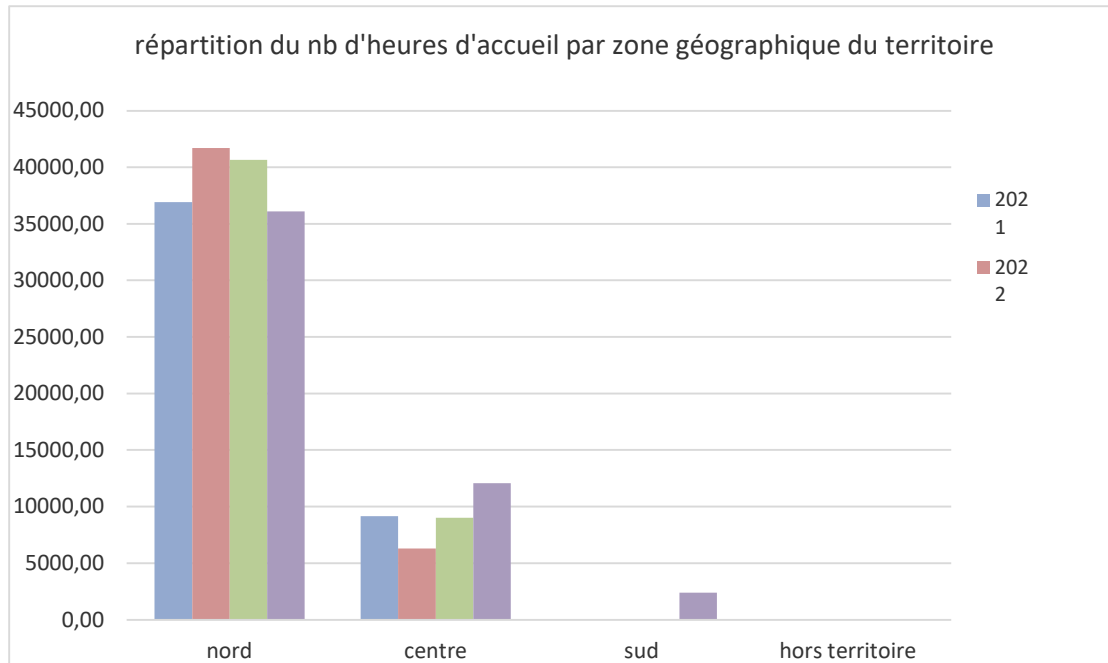
Situation familiale	2021		2022		2023		2024	
mariage	56	65,9%	45	57,7%	46	59%	43	60,6%
union maritale	8	9,4%	7	9,0%	5	6,4%	5	7,0%
célibat (un des parents non connu)	2	2,4%	2	2,6%	2	2,6%	3	4,2%
séparation (mère ou père ayant autorité parentale)	3	3,5%	3	3,8%	5	6,4%	5	7,0%
divorcé	1	1,2%	2	2,6%	2	2,6%	2	2,8%
veuvage	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
pacs	15	17,6%	18	23,1%	18	23,1%	12	16,9%
Famille d'accueil	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	1	1,4%

- Répartition géographique des familles

Le multi-accueil a accueilli 79 enfants issus de 71 familles, résidant sur le territoire de la Roche aux fées. La répartition des heures d'accueil et du nombre d'enfants accueillis au regard du lieu de résidence de l'enfant est la suivante :

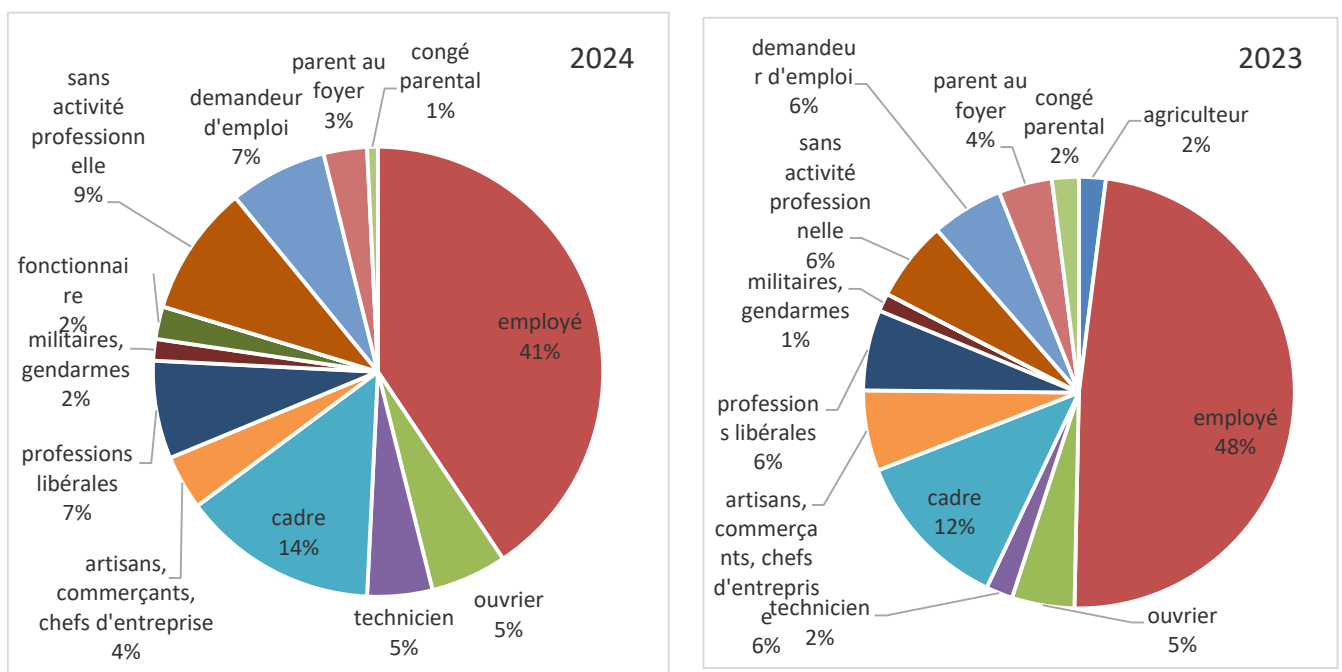
		2024			2023
		nb d'heures d'accueil	nb d'enfants	% heures	% heures
nord	AMANLIS	7 820,00	7	15,5%	13,2%
	BOISTRUDAN	1 074,00	1	2,1%	3,5%
	BRIE	1 146,50	4	2,3%	7,1%
	ESSE	2 692,50	4	5,3%	6,4%
	JANZE	23 357,75	40	46,2%	51,6%
		36 090,75	56	71,4%	81,8%
centre	COESMES	1 043,50	2	2,1%	0,0%
	LE THEIL DE BRETAGNE	7 436,03	10	14,7%	9,0%
	MARCILLE ROBERT			0,0%	0,0%
	RETIERS	1 323,00	2	2,6%	5,0%
	STE COLOMBE	407,25	1	0,8%	1,2%
	THOURIE	1 865,00	4	3,7%	3,0%
		12 074,78	19	23,9%	18,2%
sud	MARTIGNE FERCHAUD	2 386,75	3		
			3	4,7%	0%
hors territoire	PIRE CHANCE	9,25	1		
			1	0,02%	0%

99,98 % des heures d'accueil réalisées l'ont été pour des enfants résidant sur le territoire RAFCOM, et à 71,4 % sur le nord du territoire. Le graphique ci-dessous illustre cette tendance à une concentration de la provenance des familles fréquentant le service sur la partie nord du territoire de RAFCOM.

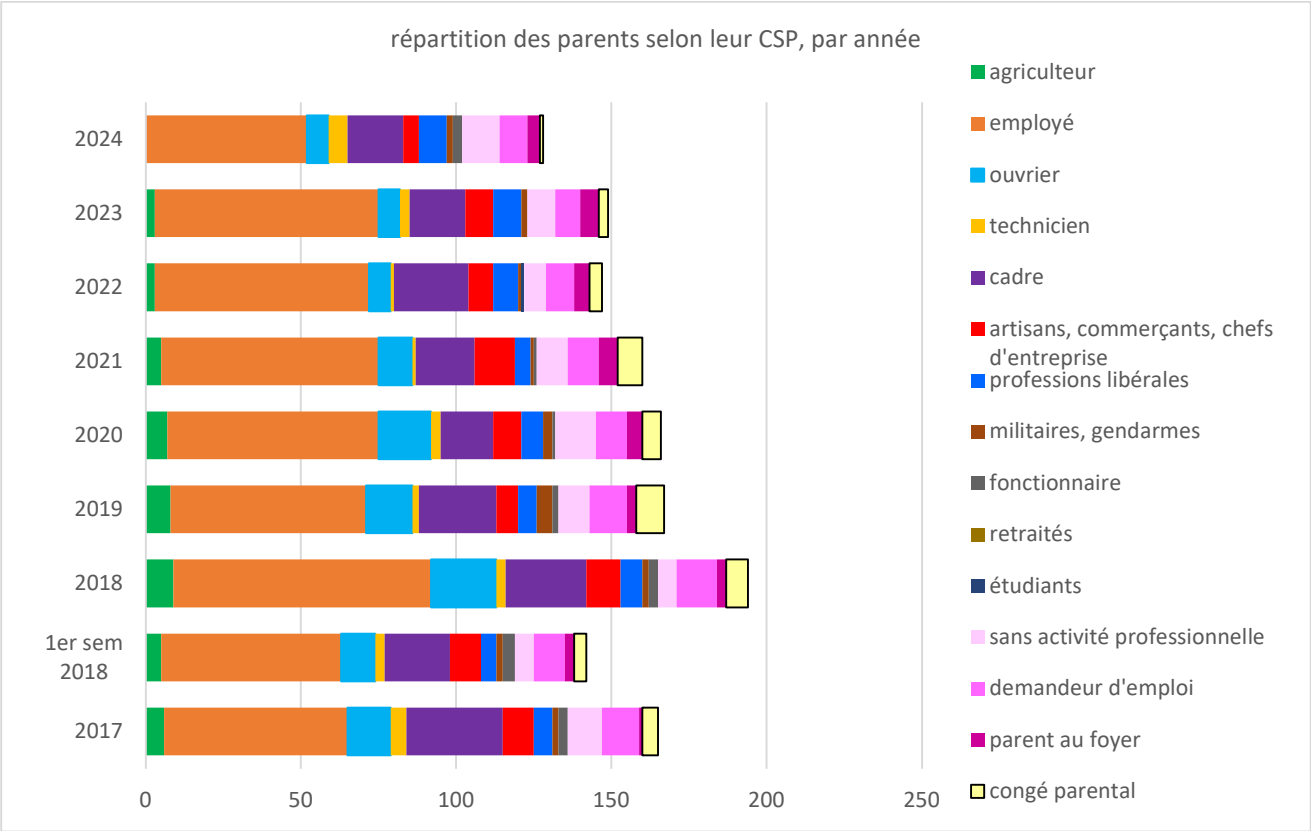


- Répartition par catégorie socio-professionnelle des parents

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des parents en fonction de la CSP (communiquée lors de l'inscription de l'enfant) :



Le graphique ci-dessous illustre la répartition des parents selon la CSP déclarée à l'inscription sur la période 2017-2024. On notera la diminution du nombre d'agriculteurs, d'artisans-commerçants et de congés parentaux.

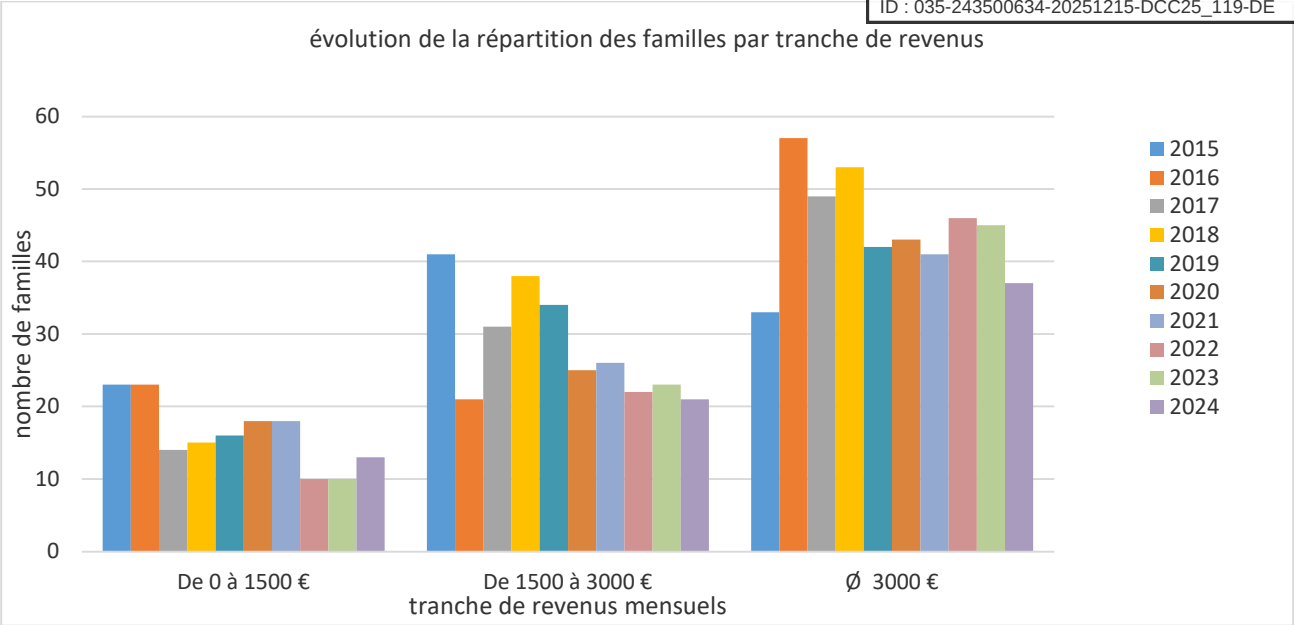


- Répartition par revenu mensuel

La répartition des 71 familles par revenu mensuel a été la suivante en 2024 :

Tranche de revenus	Nombre de familles	fourchette	Sous-totaux
inconnu			
De 0 à 10 €	6		
De 10 à 500 €	2		
De 500 à 1000 €	0		
De 1000 à 1500 €	5	De 0 à 1500 €	13
De 1500 à 2000 €	10	De 1500 à 3000 €	21
De 2000 à 2500 €	5		
De 2500 à 3000 €	6		
De 3000 à 4000 €	11	➤ 3000 €	37
De 4000 à 6000 €	17		
De 6000 à 15000 €	9		

47,9 % des familles présentent un revenu inférieur à 3000 € mensuels (42,3 % en 2023). En 2024, il est noté une hausse des familles à faible revenus, ce qui explique la baisse du coût horaire moyen.



• Répartition des familles par coût horaire

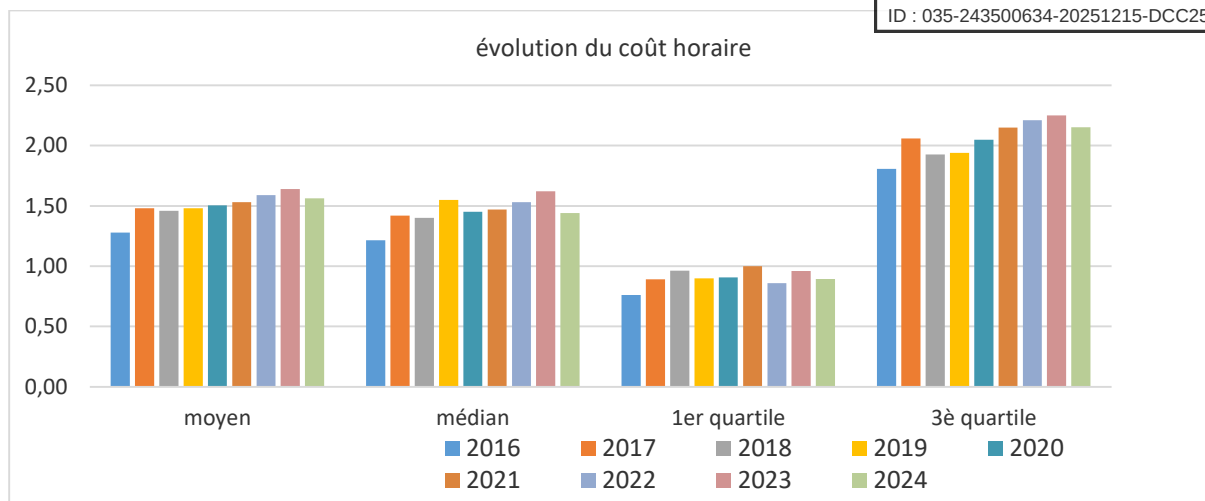
La répartition des familles par coût horaire payé au multi-accueil pour l'accueil des enfants est une autre donnée qui caractérise le public accueilli (le taux horaire dépend des revenus mensuels et du nombre d'enfants à charge au sein du foyer, qui déterminent un taux d'effort).

Pour 2024, les données étaient les suivantes :

Coût horaire moyen	1.56 €/heure		
Coût horaire minimal	0.23 €/heure	Coût horaire maximal	3.71€/heure
Coût médian	1.44 €/ heure	50% des familles ont un coût inférieur et 50% ont un coût supérieur	
1 ^{er} quartile	0.90 €/heure	25% des familles ont un coût inférieur	
3 ^{ème} quartile	2.15 €/heure	75% des familles ont un coût inférieur	

Pour 2023, les données étaient les suivantes :

Coût horaire moyen	1.64 €/heure		
Coût horaire minimal	0.23 €/heure	Coût horaire maximal	3.71€/heure
Coût médian	1.62 €/ heure	50% des familles ont un coût inférieur et 50% ont un coût supérieur	
1 ^{er} quartile	0.96 €/heure	25% des familles ont un coût inférieur	
3 ^{ème} quartile	2.25 €/heure	75% des familles ont un coût inférieur	



Après une hausse en 2023, 2024 a marqué le pas et la tendance est plutôt à la baisse, en lien avec les profils des familles.

III. PRESENTATION DE LA GRILLE FINANCIERE 2024

La grille financière 2024 a été renseignée sur le modèle du document demandé lors de la validation de la convention de mandatement.

Le compte de résultats 2024 du multi-accueil a été transmis à Mme WEHRUNG et Mme PREVERT.

1. Les dépenses :

Les dépenses du groupe I sont un peu plus élevées que le budget prévisionnel (7 637 €) en raison de frais d'entretien et de réparation (pergola, auto-laveuse, VMC et matériels de lavage et séchage du linge).

Les dépenses du groupe II, c'est-à-dire correspond aux charges de personnel, sont conformes au prévisionnel.

Les dépenses du groupe III sont supérieures de 2 305 € par rapport au budget estimé. Cela s'explique par des charges de maintenance (logiciels et chaudière notamment).

Au total, les charges sont supérieures au prévisionnel d'un montant de 10 199 euros.

2. Les recettes :

La recette principale est relative à la PSU CAF et MSA. Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives à la PSU :

	prévisionnelle	Réellement perçue par le MU	Ecart
PSU 2024 hors participation parentale	231 421 €	249 068 €	17 647 €
Participation parentale	86 515 €	84 682 €	-1 833 €
PSU 2024 totale	317 936 €	333 750 €	15 814 €

La PSU totale perçue est supérieure aux prévisions du fait d'une plus forte fréquentation que prévue.

De plus, le multi-accueil a bénéficié de sommes de la CAF d'un montant de 1 700 euros correspondant au bonus handicap en raison de l'accueil de deux enfants porteurs de handicap, et de 3 380 euros pour les journées pédagogiques.

Parmi les recettes, il faut noter la collecte de fonds dans le cadre d'une opération de vente de chocolats destinée à permettre le financement d'une action d'accueil de la *Roulotte des animaux*.

3. Le reste à financer :

La comparaison des recettes et des charges révèle un montant de recettes supérieur aux prévisions, qui permet d'atténuer la dotation allouée par RAFCOM de 13 235 euros.

Le tableau ci-dessous résume les écarts entre le prévisionnel et le réalisé :

Montants	Prévu au budget	Réel 2024	Ecart
Charges	536 356 €	546 555 €	10 199 €
Produits hors participation RAFCOM	397 346 €	420 780 €	24 334 €
Différence	139 010 €	125 775 €	- 13 235 €

En conclusion, la grille financière 2024, dans sa version actuelle, fait apparaître une dotation à verser par RAFCOM inférieure aux prévisions de 13 235 euros.



GRILLE FINANCIÈRE DU LOT 1

Synthèse				
Synthèse physico-financière		Ventilation par groupe de dépenses		
			€	%
Compensation nécessaire pour le lot	125 775 €	Groupe 1 : Exploitation	80 374 €	15%
Nombre annuel d'heures d'accueil réalisé	48192	Groupe 2 : Personnel	420 699 €	77%
Coût unitaire prévisionnel de l'heure brut	11,34	Groupe 3 : Structure	45 482 €	8%
Coût unitaire prévisionnel de l'heure net pour la collectivité	2,61	Dépenses totales (D = 1+2+3)	546 555 €	100%
Recettes / heure	9 €	Recettes (R) : PSU CAF	249 068 €	
		Recettes (R) : Participation parentale	84 682 €	
		Recettes (R) : Département	0 €	
		aide AVIP		
		bonus territoire	76 749 €	
		bonus handicap	1 701 €	
		abattement taxe sur salaire	3 416 €	
		subvt° CD35 + opération chocolats	769 €	
		heures concertation et journées pédagogiques	4 394 €	
		Compensation nécessaire de la collectivité (C=D-R)	125 775 €	

Détail des dépenses du Groupe 1 - Exploitation			
References comptables	Natures de dépense	Détails sur les objets et modalités de calcul des dépenses	Total des charges
60	Fournitures et achats	comprend les repas, les couches, les fournitures, le petit matériel	25 119 €
68	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles & provisions	biens mobiliers	4 920 €
625	Achats de prestations de services	prestations à destination des enfants (conteur, animations diverses, consultations)	2 853 €
61	maintenance informatique	logiciel de gestion du multi-accueil	1 008 €
615	maintenance technique	réparation, auto-laveuse, sèche linge et lave linge	5 455 €
611/621	Sous-traitance/ Personnel intérimaire	psychologues	1 263 €
6228	honoraires divers	exercices évacuation	1 308 €
623	Frais de communication		0 €
616	assurance multirisques		463 €
622	honoraires DSN		91 €
6236	abonnements		499 €
628	Autres (à détailler)	colisation appartenance ADMR, prestation fédérale	3 450 €
627	frais bancaires		38 €
	mise à disposition locaux		33 428 €
67	créance irrécouvrable		0 €
61	frais de formation	coûts pédagogiques et coûts annexes (repas, déplacements...)	480 €
Total des charges du Groupe 1			80 374 €

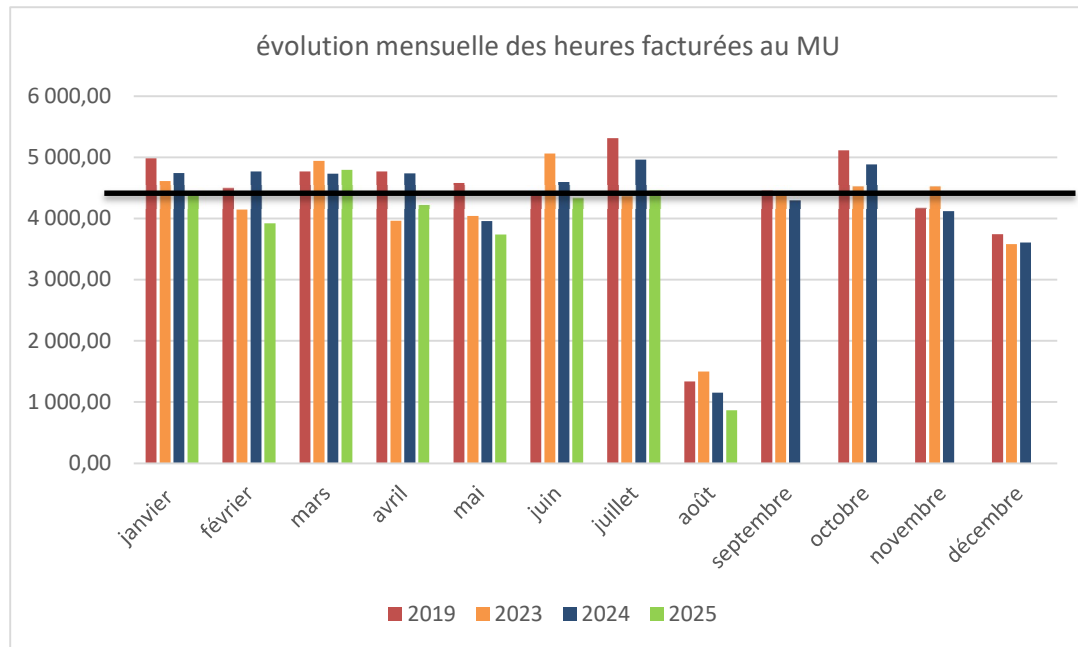
Détail des dépenses du Groupe 2 - Personnel				
Fonctions	Masse salariale chargée	Heures prévisionnelles liées au périmètre du mandatement	Quantité d'activité totale en heures	Dépenses liées au mandatement
(saisir une ligne par personne physique)	(1)	(2)	(3)	4 = 1 x (2/3)
personnel rattaché au MU				376 680 €
personnel non rattaché au MU				44 019 €
Total des charges du Groupe 2				420 699 €

Détail des dépenses du Groupe 3 - Charges de structure						
Références comptables	Types de dépenses	Dépenses réalisées de la structure	Clé de répartition (unités à préciser)			Dépenses liées au mandatemen t
			Quantité d'activité liée au mandatement SIEG	Quantité d'activité totale	Part liée au mandatemen t	
		(a)	(b)	(c)		e = (a x d)
626	Frais postaux	2 782 €	4	100	4%	111 €
92	télécommunications	4 509 €	13	100	13%	586 €
606	produits d'entretien, fournitures bureau	4 075 €	10	100	10%	407 €
63	Impôts et taxes	6 894 €	32	100	32%	2 206 €
64/63	Charges de personnel de structure	73 767 €	25	100	25%	18 442 €
623	annonce, insertion	1 250 €	10	100	10%	125 €
62	honoraires (expert comptable, CAC)	16 251 €	10	100	14%	2 275 €
60	intrants (eau, gaz, électricité)	37 180 €	32	100	32%	11 898 €
61861	frais formations CSE	4 496 €		100	14%	629 €
61	assurances	6 826 €	32	100	32%	2 184 €
61	assurances CSE	266 €	12	101	14%	37 €
68	dotation amortissements		100	100	100%	0 €
64	CSE (fonctionnement , œuvres sociales)	8 213 €	14	100	14%	1 150 €
64	médecine du travail	8 462 €	14	100	14%	1 185 €
61	Entretien et réparations	0 €	10	100	10%	0 €
61	location photocopieur	1 584 €	10	100	10%	158 €
61	maintenance	7 713 €	10	100	32%	2 468 €
61	maintenance	11 564 €			14%	1 619 €
	charges financières					0 €
Total des charges du Groupe 3						45 482 €

IV. PERSPECTIVES POUR 2025

- **En ce qui concerne l'activité :**

A fin août 2025, le nombre d'heures d'accueil est inférieur à celui de 2024 :



- **En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement :**

L'association a procédé à un audit énergétique durant l'été 2025 et attend la restitution. Un important chantier d'entretien, réalisé en interne, été effectué durant la fermeture : nettoyage des sols extérieurs et de la pergola, protection des surfaces bois.

Le chantier de peinture en blanc du toit plat a été lancé au printemps et les effets bénéfiques se sont faits sentir durant les fortes chaleurs de fin juin, avec une température intérieure contenue.

- **En ce qui concerne les recettes :**

Rien à signaler de particulier, si ce n'est une baisse attendue par rapport à 2024 de la PSU du fait de la fréquentation moindre.